

La grande cause du quinquennat du Président de la République sur l'égalité entre les femmes et les hommes est-elle BAFOUÉE au ministère de l'Intérieur ?

Le scandale du régime indemnitaire des assistants sociaux, des conseillers techniques de service social et des infirmiers du MI :

Comment expliquer aujourd'hui que le socle de leurs régimes indemnitaires annuel (IFSE) soit inférieur de 2745 € (pour les ASS) et de 4 785 € (pour les Infirmiers), et de 1130 € (pour les CTSS) par rapport à un attaché de même catégorie A ?



Nous n'avons aucune justification statutaire ou réglementaire.

Aurions-nous affaire à une politique sexiste ? On est donc en droit de s'interroger !

Ces métiers composés à 95 % de femmes, seraient-ils toujours victimes d' une approche historique sexiste basée sur une conception d'une compétence « naturelle » chez les femmes et non acquise ? Comme vous le savez les métiers les plus féminisés sont les moins bien payés et c'est un exemple flagrant au Ministère de l'Intérieur.

Donc FO dit STOP à cette injustice et à cette DISCRIMINATION!

L'égalité professionnelle commence par l'égalité salariale et de régime indemnitaire !.



FO a écrit au ministre directement et demande immédiatement la revalorisation du socle province de tous les assistants sociaux, conseillers techniques de service social et infirmiers sur la base de la CAT A administrative.



MÊME NIVEAU , MÊME CATÉGORIE, MÊME RÉGIME INDEMNITAIRE !







